



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 11, numéro 2

15 mars 2007

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS

Cette semaine, le Service de sécurité incendie vous invite à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, ils vous rappellent qu'un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien peut sauver des vies. Profitez-en donc pour vérifier votre avertisseur de fumée et pour remplacer la pile, au besoin.

Comment vérifier votre avertisseur de fumée

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Des points importants

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.

- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Philippe Jobin
Directeur du Service incendie

SOMMAIRE

<i>Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs</i>	<i>page 1</i>
<i>Aux propriétaires de chiens</i>	<i>page 2</i>
<i>Permis de feu</i>	<i>page 2</i>
<i>Service de sécurité incendie : offre d'emploi</i>	<i>page 3</i>
<i>Centre communautaire</i>	<i>page</i>
<i>Hockey mineur</i>	<i>page 3</i>
<i>Bibliothèque La corne de brume</i>	<i>page 4</i>
<i>Souper spaghetti</i>	<i>page 4</i>
<i>Les Amis du marais : conférences et assemblée générale</i>	<i>page 4</i>
<i>Comité Karine Desruisseaux</i>	<i>page 5</i>
<i>Unité pastorale des Seigneuries</i>	<i>page 5</i>
<i>Fondation MIRA : récupération de cartouches</i>	<i>page 5</i>
<i>Formation professionnelle production laitière</i>	<i>page 5</i>
<i>Rendez-vous Emploi Lotbinière 2007</i>	<i>page 6</i>
<i>Centre d'action bénévole</i>	<i>page 6</i>
<i>Éco-voiturage Lotbinière</i>	<i>page 7</i>
<i>Gala JeunExcellence Lotbinière</i>	<i>page 7</i>
<i>Informations municipales</i>	<i>page 8</i>

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous tenons à vous rappeler qu'il est obligatoire pour le ou la propriétaire d'un chien de maintenir son animal domestique dans les limites de sa propriété ou en laisse et de ramasser les déjections animales de celui-ci.

Il est clairement stipulé dans le Règlement 2000-425 concernant les animaux domestiques que :

Article 7 : « Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture...) l'empêchant de sortir de ce terrain. »

Article 8 : « Il est interdit dans la Municipalité de laisser des animaux domestiques errer librement, sans leur maître ou sans la ou les personnes qui en ont la garde. Toute personne désirant promener un ou des animaux domestiques dans les limites de la Municipalité, doit les tenir en laisse. Tout animal trouvé errant dans la Municipalité sera recueilli et mis en fourrière par le contrôleur. »

Article 31 : « Est prohibé :

- a) un chien qui aboie ou hurle et que ces aboiements ou hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos du voisinage.
- b) l'omission d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés d'une propriété publique ou privée les matières fécales de son chien.
- c) tout chien se trouvant sur un terrain privé autre que celui du gardien de l'animal. »

Article 37 : « Les frais de garde sont fixés selon le coût réel de la garde et de la capture de l'animal ».

Les animaux perdus, retrouvés et remis à la Municipalité seront immédiatement confiés à une firme spécialisée dans le domaine, située à Pintendre. Il va de soi que cette procédure engendre des coûts directs (environ 150 \$), lesquels coûts devront être assumés par le propriétaire pour qu'il puisse reprendre son animal.

QUOI FAIRE POUR ÉVITER CES COÛTS?

En se conformant aux articles 15 à 18 du Règlement 2000-425. Ces articles traitent de l'obligation d'obtenir un permis (licence) de chien au coût de 7 \$ par année. Grâce à ce permis, il est alors facile de retracer le propriétaire et de lui remettre directement son animal.

UNE QUESTION DE CIVISME ET DE RESPECT



PERMIS DE FEU

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de requérir auprès de la Municipalité un permis pour procéder à un feu à ciel ouvert. Ainsi, nous vous saurions gré de vous adresser, au bureau de la Mairie, aux heures normales de bureau, **au moins 48 heures avant la journée prévue.**

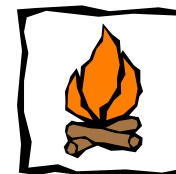
Téléphone : 886-2441, poste 0.

Brûlage industriel

Tout brûlage en forêt ou à proximité visant à détruire toute matière ligneuse abattue et coupée lors d'un déboisement effectué à des fins industrielles ou lucratives.

Toute personne qui demande un permis de brûlage industriel doit obtenir auparavant l'autorisation des agents de la SOPFEU. Ceux-ci se déplacent gratuitement afin d'inspecter les lieux et les débris à brûler. Vous pouvez les appeler directement ou faire la demande auprès de la Municipalité.

Municipalité : 886-2441, poste 0
SOPFEU : 1-800-563-6400



Merci de votre collaboration!

Service de sécurité incendie

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly est à la recherche de candidats et candidates pour combler un poste vacant et pour bâtir une réserve de pompiers au sein de son Service de sécurité incendie et de premier répondant médical.

Le Service de sécurité incendie municipal opère sur une base de temps partiel sur appel, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Le service répond à près de 60 appels d'urgence par année.

Une séance de formation pour l'embauche de nouveaux pompiers aura lieu bientôt :

Date : 20 mars
Heure : 20 h
Lieu : caserne
3965, chemin de Tilly



Bienvenue à tous et à toutes!

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Jeux gonflables à louer au centre communautaire.

Par jour : 50 \$ pour 1 jeu
75 \$ pour 2
100 \$ pour 3

- un jeu d'eau pour 5 à 12 ans
- un jeu simple pour 0 à 5 ans
- un jeu simple pour 5 à 12 ans

Pour location et renseignements,
Guy Gagnon au 886-2726.

* * * * *

INSCRIPTIONS SOCCER JUNIOR SAISON 2007

Pour votre information, vous avez jusqu'au 1^{er} avril pour inscrire vos enfants à la prochaine saison de soccer junior. Une soirée d'inscriptions est prévue **le mercredi 21 mars 2007, 19 h à 21 h, au centre communautaire**. Les coûts seront similaires à ceux de l'année précédente. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs, au 886-2726.

Bonne saison à tous!

HOCKEY MINEUR DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Merci beaucoup aux nombreux commanditaires qui ont permis à nos jeunes hockeyeurs de pouvoir défrayer une partie des frais d'inscription pour la saison 2006-2007.

Voici nos commanditaires :

- Fromagerie Bergeron inc.
- Entreprises Desmas enr.
- Caisse Populaire de Saint-Apollinaire et de Tilly
- Chevaliers de Colomb de Saint-Antoine-de-Tilly
- Députée de Lotbinière, Sylvie Roy
- Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
- Notaire Marylène Demers
- Garage J.P.C. Chouinard inc.
- Groupe J.L. Leclerc inc.
- Mécanique Marcel enr.
- Excavation Saint-Antoine
- Gestion Ro-Mill enr.
- Comptabilité Frajean
- Restaurant Le Casablanca
- Carrefour de Tilly



Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux activités de financement.

Pour la mise du « pop-corn », il y avait 7233 « pop-corn » dans le sablier. La gagnante est Catherine Cauchon qui a misé 7234.

Le marché aux puces nous a permis d'amasser un peu plus de 300 \$, qui a été distribué aux hockeyeurs participants. Merci aux gens qui nous ont donné des articles. Merci aussi à la Fromagerie Bergeron et au Verger aux 4 vents pour les sacs de fromage et les sacs de pommes qu'ils nous ont donnés.

Merci beaucoup et à la prochaine!

BIBLIOTHÈQUE LA CORNE DE BRUME

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi 19 h à 21 h
Mercredi 19 h à 21 h
Dimanche 10 h à 12 h



SOUPER SPAGHETTI

Un groupe d'élèves de Secondaire III inscrits au programme Citoyens du monde de l'école l'Aubier à Saint-Romuald organise un souper spaghetti pour financer un voyage à New York, organisé par l'école.

Cette activité aura lieu :

**le samedi 14 avril 2007, à 18 h,
au centre communautaire
945, rue de l'Église.**

Venez encourager les jeunes tout en vous divertissant au cours d'une soirée animée par les jeunes : chansons, sketches, groupes musicaux, danses et plus encore.

Billets en vente par les élèves. Vous pouvez joindre Annabelle au 886-2192.

LES AMIS DU MARAIS DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Les conférences annoncées pour janvier et février ont été un franc succès. Merci à Mme Josée Breton et M. Georges Thériault, tous deux de Saint-Antoine-de-Tilly, qui nous ont parlé du cycle de l'eau, d'agriculture intensive et de ses effets sur les écosystèmes du Saint-Laurent. Merci également à M. Laval Roy, autrefois de la région, qui nous a fait partager sa passion des oiseaux.

Prochaines activités :

M. Laval Roy reviendra pour nous faire vivre une activité d'observation d'oiseaux. Nous aurons à nous déplacer en auto. Nous avons rendez-vous samedi matin, **le 21 avril à 7 h 30 devant le centre communautaire** au 945, rue de l'Église. De là, nous pourrons « covoiter ». Il faut s'habiller chaudement (peu importe la température, car on peut rester plusieurs minutes immobile au même endroit), porter des bottes imperméables et apporter ses jumelles.

Vendredi, le **27 avril**, M. Joël Bety, un jeune biologiste qui est déjà venu nous parler des oies blanches, nous entretiendra cette fois-ci des comportements des oiseaux migrateurs en réponse aux changements climatiques.

La conférence se tiendra au **centre communautaire, au 945, rue de l'Église à 19 h 30**. L'entrée est gratuite.

Les Amis du marais tiendront leur assemblée générale annuelle le **jeudi 12 avril à 19 h, au centre communautaire**. Nous joignons l'ordre du jour de cette assemblée à laquelle toute la population est invitée.

Assemblée générale annuelle des Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly, 12 avril 2007, à 19 h, au centre communautaire

- ORDRE DU JOUR -

- 1- Ouverture et mot de bienvenue de la présidente d'assemblée
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2006
- Pause : Présentation par Mme Émie Labrecque, du Sentier maritime du Saint-Laurent, particulièrement de la « Route bleue », secteur Québec et Chaudière-Appalaches.
- 4- Rapport des activités 2006
- 5- Rapport financier 2006
- 6- Plan d'action 2007
- 7- Modification de nos statuts et règlements :
 - A) l'article 4.3
 - B) l'article 4.13
- 8- Élections:
 - a) Choix d'un président ou d'une présidente ainsi que d'un ou d'une secrétaire d'élection
 - b) Élections : la présidente, le trésorier et deux conseillers sont en élection; Louise, Guy, Jacques et Réjean
- 9- Questions et suggestions de l'assemblée
- 10- Sujets libres
- 11- Levée de l'assemblée

Louise Bernier, présidente

COMITÉ KARINE DESRUISSEAUX

Le comité Karine Desruisseaux vous invite à son 8^e spectacle musical au bénéfice de quatre jeunes handicapés de la région.

Cette soirée aura lieu au début de mai :

Date : samedi 5 mai 2007
Heure : 17 h
Lieu : centre communautaire
945, rue de l'Église

Réservez vos billets auprès de Sonya Deveau,
au 886-4262.

Unité pastorale des Seigneuries

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS COMMUNAUTAIRES DU PARDON ET DES JOURS SAINTS

Célébration du Pardon (suivie de la messe)

Lundi 19 mars à 16 h : Saint-Octave-de-Dosquet
Lundi 19 mars à 19 h : Saint-Gilles
Mardi 20 mars à 16 h : Saint-Agapit
Mardi 20 mars à 19 h : Saint-Apollinaire
Mercredi 21 mars à 16 h : Sainte-Agathe
Mercredi 21 mars à 19 h : Saint-Antoine-de-Tilly

Jeudi saint, 5 avril, à 20 h,

Messe en mémoire de la Cène du Seigneur
Sainte-Agathe – Saint-Antoine-de-Tilly – Saint-Gilles

Vendredi saint, 6 avril, à 15 h,
Célébration de la Passion du Seigneur

Saint-Agapit – Saint-Apollinaire –
Saint-Octave-de-Dosquet

Repas Partage : Développement & Paix
à 16 h 30, au centre social de Dosquet

Samedi saint, 7 avril à 20 h, Veillée pascale
Saint-Agapit – Saint-Apollinaire –
Saint-Octave-de-Dosquet

Jour de Pâques, 8 avril 2007

9 h, à Saint-Antoine-de-Tilly
10 h, à Sainte-Agathe
11 h, à Saint-Gilles

FONDATION MIRA RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES

Saviez-vous que les cartouches que vous utilisez présentement dans vos imprimantes et télécopieurs laser ou jet d'encre sont récupérables? Plusieurs entreprises et particuliers les jettent et contribuent ainsi à augmenter la pollution dans notre environnement. De là est venue l'idée de participer à leur récupération. Des compagnies les ramassent et les recyclent. La fondation MIRA procède par appel d'offre auprès de ces compagnies de recyclage.

Les fonds amassés par cette vente seront utilisés pour le dressage de chiens-guides et d'assistance. Ainsi, vous contribuez à deux bonnes causes : celle de l'environnement qui est de plus en plus importante et celle de la Fondation MIRA qui ne l'est pas moins.

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly vous offre la possibilité de participer à cette bonne cause. Vous n'avez qu'à venir déposer vos cartouches vides dans une boîte spécialement identifiée à cet effet, à la Mairie, au 3870, chemin de Tilly, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Nous nous chargerons de les acheminer à la Fondation MIRA.

« Je récupère pour Mira **CAR ÇA M'TOUCHE** »

- **NOUVEAU** - FORMATION PROFESSIONNELLE

Production laitière

Formation offerte à Sainte-Croix par le Centre de formation agricole de Saint-Anselme

- Inscription immédiate
 - Admissibilité à l'aide à l'établissement de 20 000 \$
 - 4 bourses d'études de 500 \$ chacune de la MRC de Lotbinière
 - Programme en alternance travail-études
 - Stages à proximité sur des fermes de Lotbinière
 - Manteau gratuit après deux mois de formation et de présence assidue
- Tu cherches un emploi où le taux de placement est près de 100 %?
- Tu aimes le contact avec les animaux et la nature?
- L'agriculture t'intéresse?

Réalise ton rêve
en devenant ton propre patron ou ouvrier agricole

Information et inscription : (418) 926-3106

Ligne sans frais : 1 866 366-6661

www.cfpgabriel-rousseau.qc.ca



MISSION ACCOMPLIE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU RENDEZ-VOUS EMPLOI LOTBINIÈRE

Québec, le 26 février 2007 – Mission accomplie pour le comité organisateur du premier Rendez-vous Emploi Lotbinière qui a eu lieu les 23 et 24 février derniers à la salle communautaire de Saint-Apollinaire. C'est plus de 800 visiteurs et chercheurs d'emplois qui se sont déplacés pour offrir leurs services à la trentaine d'employeurs présents.

« Nous sommes très fiers des résultats obtenus. À la suite des commentaires et des informations recueillis jusqu'à présent, nous pouvons affirmer que nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés, soit d'attirer des chercheurs d'emplois pour combler plus de 125 postes qui étaient disponibles, tout en donnant la chance aux employeurs de faire la promotion de la qualité de vie dans leur entreprise et des différents avantages qu'ils offrent à leurs employés, afin d'attirer et de maintenir de la main-d'œuvre dans la MRC de Lotbinière », de mentionner M. Jean Bilodeau-Fontaine du Carrefour jeunesse-emploi et porte-parole de l'événement.

Ce premier Rendez-vous Emploi Lotbinière fut également une occasion de faire découvrir la MRC de Lotbinière puisque bon nombre des quelque 800 visiteurs et visiteuses provenaient de l'extérieur de la MRC.

En terminant, soulignons le travail extraordinaire du comité organisateur et des exposants. Le succès de cette première édition repose sur une solide collaboration avec plusieurs partenaires, soit Service Canada, Emploi Québec, Carrefour jeunesse-emploi, Jeune Chambre de commerce de Lotbinière, Société d'aide au développement des collectivités de Lotbinière, MRC Lotbinière, CLD Lotbinière, Jacques Gourde, député fédéral Lotbinière-Chutes-de-la-Chaudière, Sylvie Roy, députée provinciale Lotbinière, Les Produits de Bois Saint-Agapit, Cuisines Laurier, Bibby Ste-Croix, Regroupement des caisses Desjardins de la MRC Lotbinière, la Municipalité de Saint-Apollinaire et la Commission scolaire des Navigateurs.

Une deuxième édition est déjà envisagée par le comité organisateur à la suite du succès remporté par ce premier Rendez-vous Emploi Lotbinière 2007.

Source :
HT Communications
(418) 694-6268

Pour information :
Jean Bilodeau-Fontaine
(418) 888-8855



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2007 *L'action bénévole, une force tranquille*

C'est sous le thème « L'action bénévole, une force tranquille » que se tient la semaine de l'action bénévole du 15 au 21 avril 2007. Cette thématique illustre bien deux réalités enracinées dans la vie de tous les Québécois et Québécoises : la force de l'union dans la diversité et la tranquillité d'esprit si essentielle pour vivre sereinement dans un monde toujours en mouvement.

« L'action bénévole, une force tranquille » suggère tout le pouvoir d'une multitude de petits gestes, accomplis en douceur et avec détermination par des milliers de bénévoles ayant à cœur le mieux-être de leur communauté. Le bénévolat est cette force tranquille et discrète qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie d'une société.

Pour souligner la semaine de l'action bénévole, le Centre d'action bénévole-SERS invite tous les bénévoles de Lotbinière, le 21 avril prochain, à un déjeuner conférence qui se tiendra à la salle communautaire de Saint-Apollinaire de 8 h à 11 h 30. Le conférencier invité, M. Denis Fortin, directeur des ressources bénévoles de la Croix-Rouge canadienne, partagera avec vous ses expériences et ses bons coups. Par sa passion et son expertise, il saura vous transmettre un bonne dose de confiance et de motivation. Coût : 5 \$, déjeuner inclus. Réservation avant le 18 avril au 838-4094.

Le Centre d'action bénévole-SERS a pour mission principale de permettre l'engagement bénévole dans la communauté, de promouvoir et de soutenir l'action bénévole dans les différents champs d'activités et la reconnaissance de l'implication des bénévoles. Pour ces raisons, tous les membres du conseil d'administration et les employés tiennent à féliciter et à remercier tous les bénévoles pour leur disponibilité, leur passion, leur énergie et leur altruisme. Merci à tous les bénévoles!

L'ACTION BÉNÉVOLE
**UNE FORCE
TRANQUILLE**

15 au 21 avril 2007

Source : Christine Boutin
Centre d'action bénévole-SERS
418-838-4094



Éco-voiturage Lotbinière : un pensez-y bien!

C'est en 2000 que la centrale de coordination d'Éco-voiturage Lotbinière a été mise en place. Un des objectifs de cette centrale est de répondre aux offres et demandes des membres en matière de transport.

L'utilisation des services augmente à chaque année. Alors, si vous avez à cœur l'environnement et que vous voulez partager vos moments de déplacement avec des « covoitureurs et covoitureuses », devenir membre d'Éco-voiturage Lotbinière, c'est un pensez-y bien.

TAXIBUS

Les mardis et jeudis – possibilité de transport (à prix abordable) en partance des 18 municipalités vers Laurier-Station, Saint-Flavien, Saint-Apollinaire, Saint-Agapit ou Sainte-Croix.

Pour plus d'information ou pour devenir membre d'Éco-voiturage Lotbinière : 728-4988 ou sans frais, 1 888 503-4988.



Gala JeunExcellence Lotbinière

L'occasion de faire connaître les bons coups des 16 à 35 ans
Catégories : entrepreneur, décideur, travailleur, artiste, sportif,
intervenant social et économique

Inscris-toi avant le 9 avril 2007 au www.cjelotbiniere.qc.ca

Porte-parole : José Laganière, journaliste à TQS

Le samedi 2 juin 2007

Une initiative du :



Une présentation du :



Information : 418-888-8855



INFORMATIONS MUNICIPALES

**Les bureaux de la Mairie
seront FERMÉS
le vendredi 6 avril
et le lundi 9 avril
à l'occasion de Pâques.**

Pour toute urgence concernant
l'aqueduc ou les égouts uniquement :
cellulaire 808-5951.

ORDURES ET RÉCUPÉRATION (RAPPEL)

Récupération : bacs VERTS uniquement

Ordures

Ménagères :
- bacs NOIRS
- sacs à ordures
- poubelles à poignée
(moins de 100 litres)

ASSEMBLÉE MUNICIPALE

La prochaine assemblée régulière du
conseil municipal aura lieu
le lundi 2 avril 2007,
à 20 h,
au centre communautaire,
945, rue de l'Église.



Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 20 avril 2007

Date de tombée des articles : 12 avril 2007

Coordination et rédaction : Lucie Brunet

Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

du lundi au vendredi

